

OCPM  
Consultation publique/ Ancien hôpital Royal Victoria  
**La campagne dans la ville**  
Bernard G. Girard

Vers 2030, le site de l'ancien hôpital Royal Victoria, y compris la section est du nouveau Vic imaginée par l'Université McGill, devrait s'agencer le plus possible avec le parc du Mont-Royal. Et cela de différentes façons.

- En adoptant un plan de mobilité grand public pour une variété d'usagers, en toutes saisons;
- En s'intégrant au réseau déjà en place de chemins, pistes et sentiers;
- En optant pour un circuit qui permet aux piétons d'arpenter aisément l'ensemble du site du nord au sud et d'ouest en est, et cela malgré la forte pente. Le chemin d'origine en serpentif dans la section située entre l'entrée Peel et le chemin Olmsted en est une belle illustration. Ce type de tracé offre de nombreux avantages : accessibilité, pentes douces, série de virages en U facilement négociables, et par conséquent une immersion prolongée dans la nature ambiante;
- En complément du tracé en serpentif, un circuit piéton fait d'escaliers avec paliers de répit et de contemplation. Ces escaliers offrent une mobilité plus directe entre un point A et un point B, efficace, dynamique et sportive pour certains. Un complément parfait au chemin long en serpentif;
- Une mobilité qui ouvre sur le maximum de points d'observation panoramique sur le centre-ville;
- Un aménagement qui canalise et valorise les eaux de pluie en surface, à la manière de ce qui a déjà été réalisé à l'entrée Peel. Cette visibilité à proximité des sentiers piétons contribue au plaisir des sens;
- En ajoutant à l'expérience piétonne au sol l'expérience de la 5<sup>e</sup> dimension à partir des toits des bâtiments. Une 5<sup>e</sup> dimension accessible en tout temps et en toutes circonstances, variée, significative et magnifique;

- En installant un nouveau point de services à proximité de l'entrée Peel : point de jonction entre le centre-ville et le parc, accueil des visiteurs et informations;
- En érigeant, au sud immédiat du site, un nouveau Belvédère : Le Belvédère des Pins. Situé le long de l'avenue des Pins, côté sud, entre l'avenue Dr. Penfield et la rue McTavish, soit au nord immédiat du réservoir. Dû au dégagement visuel permanent assuré par le réservoir et à la dénivellation entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke par exemple, ce nouveau belvédère aurait une force d'attractivité considérable, ajoutant ainsi un élément clé à l'ensemble des infrastructures entre la montagne et le centre-ville. Un belvédère complémentaire au Kondiaronk puisque plus directement connecté au centre-ville. Ainsi, avec un belvédère au sommet de la montagne et un belvédère au pied de la montagne, le site de l'ancien hôpital Royal Victoria devient un palier intermédiaire entre deux pôles d'intérêt;
- En considérant l'ensemble des coûts d'aménagement, d'entretien et d'animation comme des investissements et des coûts d'opération rentables. Rentables par leur apport positif à la santé physique et psychologique des usagers et visiteurs, une continuité avec l'ancienne vocation du site. Rentables par leur impact sur l'attractivité du centre-ville. Rentables par leur contribution à un environnement urbain plus sain.

### Conclusion

En somme, ce bref texte intitulé **La campagne dans la ville** propose d'étendre vers l'est et vers le sud les fonctions de détente et de loisirs au profit du grand public. Et à faire du Nouveau Vic proposé par l'Université McGill un campus qui cohabite harmonieusement avec les activités du parc et qui participe à magnifier la majesté des lieux. L'ensemble de ces propositions demeurent valables quelque soient les vocations qui seront éventuellement attribuées aux bâtiments patrimoniaux en place.

Bernard G. Girard  
A titre de citoyen  
Novembre 2021

Annexe :

## **I- Enlignements en amont**

L'OCPM invite les citoyens à sa table de consultation alors que 15 % du gâteau a été en quelque sorte réservé. Et bien que la documentation soumise soit volumineuse, il n'y a pas une seule ligne qui explique aux citoyens participants à cette consultation les raisons de cet état de fait. Impossible dans les circonstances de juger de la portée de cette cession que l'on nous présente comme donnée de départ sans nous expliquer la répartition des titres de propriété ainsi que la chronologie des décisions en amont. Ceci dit, il est normal que l'Université McGill ait voulu prendre position sur ce site.

## **II- Vocation globale/vocations spécifiques**

S'agit-il de mettre en place un campus universitaire voisin d'un grand parc, de trouver des vocations pour les différents bâtiments patrimoniaux ou de prolonger un grand parc vers l'est ? Il y a ici un ordre de priorité à respecter:

- (1) d'abord une intégration du site à la logique du grand parc du Mont-Royal (élément dominant);
- (2) l'identification d'usages transitoires et/ou permanents pour les bâtiments patrimoniaux;
- (3) l'extension du campus de l'Université McGill vers l'ouest (le nouveau Vic).

Dans le cadre de cette consultation publique, on a accepté de lier simultanément vocation du site/vocation des bâtiments, ce qui a introduit un dédoublement des points de vue à considérer. Il aurait été à mon sens plus approprié de mener d'abord une consultation afin de préciser la vocation de l'ensemble du site. Une fois ce travail solidement accompli, les discussions portant sur les vocations possibles des différents bâtiments patrimoniaux auraient pu être menées avec plus d'aplomb. Dans son rapport, l'OCPM devrait distinguer ces deux enjeux.

## **III- Ordonnancement des objectifs**

Le premier défi consiste à connecter l'ensemble du site de l'ancien hôpital Royal Victoria avec le parc du Mont-Royal en le rendant à la fois accessible à tous les publics, attractif, inspirant et durable.

Le deuxième défi consiste à redonner vie aux bâtiments patrimoniaux en identifiant des usages complémentaires au grand parc et des locataires capables de cohabiter harmonieusement avec la fonction dominante. Ces bâtiments sont cependant un peu éloignés de l'activité urbaine, ce qui peut limiter leurs usages. Un projet incluant du logement, du logement étudiant par exemple, pourrait souffrir de cet éloignement relatif.

Les futurs occupants devront évidemment bénéficier de leur emplacement mais sans nuire aux activités du grand parc. Ce mariage entre mouvements grand public/mouvements des usagers des bâtiments constituent en soi un défi important à relever.

## **IV- Propositions reçues/propositions attendues**

Jusqu'à maintenant, la SQI a reçue une seule proposition d'aménagement, soit celle du nouveau Vic tel que conçue par l'Université McGill. Il s'agit d'un projet porteur qui consoliderait le pôle universitaire à Montréal. Cependant, une seule proposition formelle, c'est peu, trop peu. Il est surprenant qu'en dehors du milieu universitaire, aucun autre organisme public ne se soit intéressé à ce site que tout le monde décrit comme exceptionnel. Même si le temps presse en termes de protection du patrimoine

bâti, prendre un engagement collectif à long terme sur la base actuelle m'apparaît bancal. Une décision non optimale peut aussi être coûteuse. A l'inverse, au plan collectif, les décisions clairvoyantes seront ici particulièrement rentables.

Voici quelques exemples d'usages ou types d'occupation des bâtiments patrimoniaux compatibles avec les fonctions activité physique/bien-être/grand parc/santé/ savoir qui pourraient faire partie de la réflexion :

- un centre multiservices dans le secteur avenue des Pins/ Peel/ Dr. Penfield incluant : accueil au pied de la montagne; informations sur le parc et le centre-ville; location d'équipements loisirs/sports; cafétéria ou resto- santé; salle événementiel; installations sanitaires;
- un centre de documentation abordant des thèmes comme : agriculture urbaine, arbres et canopée en milieu urbain, grands parcs urbains dans le monde, mobilité active et santé;
- une serre dédiée à la sensibilisation/formation en agriculture urbaine et autosuffisance alimentaire;
- un camp de jour pour les élèves du primaire et secondaire;
- un centre de remise en forme physique et psychologique pour personnes autonomes. Sur prescription médicale. Une sorte de maison de convalescence moderne, pour courts séjours à la montagne, ceci pour aider à une remise sur pied et à une réintégration dans la vie active.

#### **IV- Acceptabilité sociale du nouveau Vic**

La documentation relative au nouveau Vic/Université McGill est imposante. Le projet est déjà très avancé et instructif, mais peut être amélioré. A mon avis, il gagnerait en acceptabilité sociale si, entre autres, il répondait plus clairement aux trois enjeux suivants :

- (1) Le nouveau Vic comme locataire à long terme de certains bâtiments voisins du campus McGill;
- (2) La libre circulation du grand public sur l'ensemble du site en tout temps non seulement du sud vers le nord, mais aussi d'ouest en est;
- (3) La maximisation des vues panoramiques possibles vers le centre-ville et vers la montagne. Le potentiel de la 5e dimension pourrait être davantage exploré.

En ce qui concerne les aspects plus pédagogiques du projet nouveau Vic, McGill explique que la configuration des nouveaux locaux permettra un apprentissage novateur marqué par des échanges croisés et soutenus entre les différents départements, laboratoires et services. Intéressant et questionnable tout à la fois. Intéressant, tout le monde sera d'accord pour doter nos universités d'espaces facilitant les apprentissages du 21<sup>ème</sup> siècle. Questionnable parce que les arguments avancés contiennent aussi, me semble-t-il, une bonne dose de rationalisation universitaire. Nos universités n'ont certainement pas attendu l'année 2021, ni d'avoir à leur disposition des locaux spécifiquement dédiés, pour organiser des échanges croisés fructueux entre facultés, départements, professeurs et étudiants, et pour faire fructifier les échanges informels.

Bernard G. Girard  
A titre de citoyen